

Régime de rentes du Mouvement Desjardins

BULLETIN TRIMESTRIEL AU 31 MARS 2024

Situation financière

L'évolution des mesures d'inflation, du marché du travail et des politiques monétaires est demeurée le principal moteur des variations des marchés financiers au cours du trimestre.

Dans ce contexte, nous estimons que le ratio de capitalisation du Régime de rentes du Mouvement Desjardins (« RRMD » ou « Régime ») est demeuré stable par rapport à la fin de l'année, s'établissant à 120 % à la fin du trimestre. Cela confirme à nouveau que le RRMD est capable d'honorer ses engagements à long terme.

Le ratio de solvabilité est lui aussi demeuré relativement stable, selon les plus récentes estimations, s'élevant encore à environ 103 %. Malgré les contraintes sévères de cette mesure, le Régime serait donc capable de faire face à ses obligations dans l'hypothèse d'une liquidation complète de ses actifs.

La gestion responsable et dynamique du Régime lui permet de demeurer en pleine santé, ce qui favorise la sécurité financière des personnes participantes.

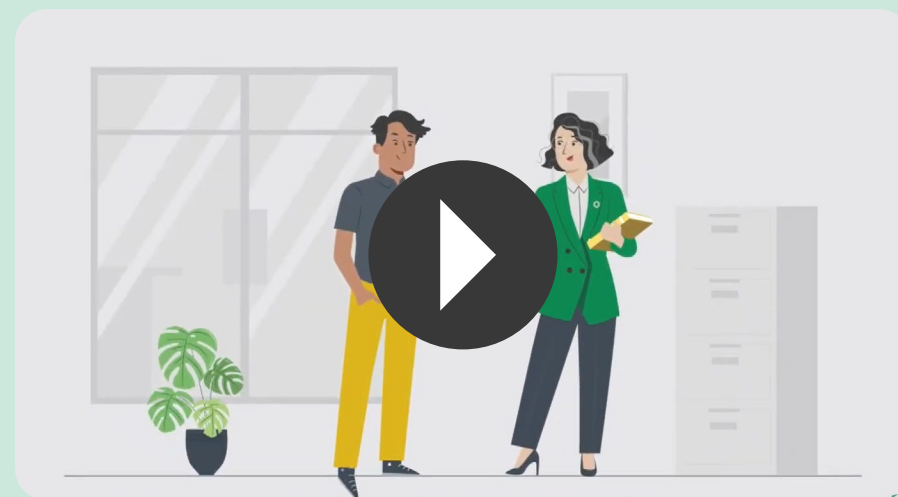


Capitalisation¹
120 %



Solvabilité²
103 %

En quoi le RRMD se démarque-t-il des autres régimes de retraite? Pourquoi est-il un atout précieux? Regardez cette capsule pour le savoir.



Le RRMD, un régime avantageux (8 min 46 s)

Cette nouvelle capsule présente les principaux avantages du Régime dans le cadre d'un échange entre Mateo, un nouvel employé chez Desjardins, et Johanne, une employée d'expérience.

À noter que la capsule aborde les dispositions actuelles du Régime. Certaines caractéristiques applicables à la rente acquise dans le passé sont différentes.

Mise à jour du plan stratégique de l'équipe du RRMD

Aligné sur les priorités énoncées dans le [bulletin précédent](#), le premier trimestre de 2024 s'est déroulé sous le thème de la planification stratégique à la [vice-présidence RRMD](#).

Nous avons défini des cibles stratégiques ambitieuses afin de nous positionner comme une référence sur le marché en tant que gestionnaire de régime de retraite, tout en garantissant la sécurité financière du Régime conformément à notre mission.

Pour atteindre ces cibles, nous avons élaboré des projets stratégiques touchant cinq leviers de performance clés : investisseur de référence, investissement responsable, excellence opérationnelle, culture et talents, et communication, rayonnement et expérience client.

Plus spécifiquement, au cours des prochaines années, nous réaliserons des projets nous permettant :

- d'innover dans nos activités d'investissement en cherchant à être à l'avant-garde des meilleures pratiques du marché;
- de perfectionner l'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance à nos activités, et ce, de façon transversale;
- de moderniser nos systèmes et nos procédures pour accroître l'efficacité, l'efficacité et la capacité analytique;
- de favoriser le plein développement de nos talents ainsi qu'une culture organisationnelle forte;
- de faire connaître à nos parties prenantes la valeur ajoutée générée par nos activités et nos expertises.

Avec le soutien de tous les membres de l'équipe et l'approbation de notre cadre stratégique par nos instances, nous sommes résolus à aller de l'avant et à réaliser nos ambitions au bénéfice de Desjardins et de l'ensemble des personnes participantes au RRMD.

Nouveaux membres au Comité de retraite

Cette année, des élections au [Comité de retraite](#) visaient à pourvoir deux postes de membre.

En février dernier, nous avons lancé un appel de candidatures. Nous avons reçu un nombre record de candidatures, ce qui témoigne du nombre grandissant de personnes ayant un intérêt pour la gestion du Régime. L'ensemble des participants et participantes au Régime ont ensuite été invités à voter pour élire la personne candidate de leur choix. Les résultats des élections, présentés ci-dessous, ont été annoncés lors de l'[assemblée annuelle](#) du Régime.



Brigitte Chabarekh

Madame Brigitte Chabarekh a été élue au poste de membre votante désignée par les participantes et les participants actifs. Elle siégeait au Comité de retraite depuis cinq ans à titre de membre non votante désignée par les participantes et les participants actifs.



Vincent Coulombe

Monsieur Vincent Coulombe a été élu au poste de membre non votant désigné par les participantes et les participants retraités ou détenant une rente différée et les bénéficiaires. Auparavant, il a siégé au Comité de retraite pendant six ans à titre de membre votant désigné par les participantes et les participants actifs au moment où il était employé au sein du réseau des caisses.

Renseignements additionnels

¹ **Capitalisation** : Capacité du RRMD à s'acquitter de ses obligations à long terme en présumant sa pérennité.

² **Solvabilité** : Capacité du RRMD à s'acquitter de ses obligations en cas de terminaison du Régime.

Ce rapport a été produit par la vice-présidence RRMD. Il est publié à titre indicatif seulement. En cas de divergence entre le contenu de ce rapport et celui du Règlement du RRMD, celui du Règlement prévaut.

Service aux participants

1 866 434-3166

[Messagerie sécurisée](#)

rcd-dgp.com

[Rapports annuels](#)

[Nouvelles et communiqués](#)

